

Collaboration communautaire et approches différentielles :

recherches et pratiques novatrices
canadiennes et internationales

Nico Trocmé, Della Knoke et Catherine Roy (rédacteurs)



Centre of Excellence
for Child Welfare

Centre d'excellence pour
la protection et le bien-être des enfants

Catalogage avant publication de la Bibliothèque nationale du Canada

Symposium national sur la protection et le bien-être des enfants : collaboration et approches différentielles (4^e : 2003 : Banff, Alb.)

Collaboration communautaire et approches différentielles : recherches et pratiques novatrices canadiennes et internationales / Nico Trocmé, Della Knoke et Catherine Roy, rédacteurs.

Comprend des comptes rendus du 4^e Symposium national sur la protection et le bien-être des enfants: collaboration communautaire et approches différentielles, présenté par le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants en partenariat avec le *Alberta Children's Services*, les 20-21 mars 2003, à Banff, Alb.

Publ. aussi en anglais sous le titre: Community collaboration and differential response.

Comprend des références bibliographiques.

ISBN 1-896297-14-5

1. Enfants — Protection, assistance, etc. — Approche communautaire — Canada. 2. Famille, Services communautaires à la — Canada. 3. Enfants — Protection, assistance, etc. — Approche communautaire. 4. Famille, Services communautaires à la. I. Trocmé, Nicolas Maurice, 1959- II. Roy, Catherine, 1973- III. Knoke, Della, 1964- IV. Child Welfare League of Canada. V. Alberta. Alberta Children's Services. VI. Centre of Excellence for Child Welfare. VII. Titre.

HV713.N3714 2003

362.7'0971

C2003-907129-4

ISBN : 1-896297-14-5

© Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada, 2003

Also available in English under the title: *Community collaboration and differential response: Canadian and international research and emerging models of practice.*

Conception et mise en page réalisées par Leah Gryfe

Le CEPB est l'un des Centres d'excellence pour le bien-être des enfants financés par Santé Canada. Le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants est financé également par les Instituts de recherche en santé du Canada et par Bell Canada. Les opinions exprimées dans ce document ne représentent pas nécessairement la politique officielle des bailleurs de fonds du CEPB.



Health Canada Santé Canada

Le Centre est très reconnaissant envers le *Alberta Children's Services* et IBM Canada qui ont commandité le 4^{ème} symposium national sur le bien-être des enfants intitulé Collaboration communautaire et approches différentielles, ayant eu lieu à Banff, Alberta, en mars 2003. *Alberta Children's Services* et IBM Canada travaillent en partenariat avec le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants afin d'allier les chercheurs et les praticiens du Canada, des États-Unis et du Royaume-Uni, à un projet visant à fournir de l'information de pointe concernant des approches novatrices et des modèles alternatifs aux services de protection de l'enfance.

Alberta
CHILDREN'S SERVICES

IBM®

Pour toute information concernant le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants, vous pouvez visiter notre site internet à l'adresse suivante : www.cecw-cepb.ca. Des copies de cette publication sont disponibles à :

Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants
a/s Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada
209 – 75 Albert Street
Ottawa (ON) K1P 5E7
Tél. : (613) 235-4412, poste 24
Courriel : info@cecw-cepb.ca

Table des matières

Préface

Peter Dudding v

Introduction

Nico Trocmé, Della Knoke et Catherine Roy vii

Partie 1 : Recherche et politique

Changement de cap dans la protection de l'enfance

Les Directeurs provinciaux et territoriaux en protection

de l'enfance, révisé par Jay Rodgers 1

Propositions d'innovations positives dans le domaine de la protection
de l'enfance au Canada : des leçons tirées du *Partnerships for Children
and Families Project* et de juridictions internationales

Gary Cameron, Nancy Freymond et Catherine Roy 17

Impliquer la communauté: la nécessité de l'approche différentielle
pour rehausser les services de protection de l'enfance au Canada

Nico Trocmé et Claire Chamberland 37

Évaluation de l'implantation d'outils d'évaluation dans le système
australien de la protection de l'enfance

Jim Barber et Della Knoke 56

Approches différentielles aux enquêtes des services de protection
de l'enfance aux États-Unis

Diana English, John D Fluke et Ying-Ying T. Yuan 72

Mobiliser la communauté pour prévenir la violence et la négligence
envers les enfants : un virage culturel dans la protection de l'enfance

Liesette Brunson et Camil Bouchard 84

Partie 2 : Pratiques novatrices

Services communautaires de protection de l'enfance dans les comtés
de Guelph et de Wellington

Maurice D. Brubacher et Jasma Narayan 100

Le modèle d'intervention de l'Alberta : transformer les résultats des inter-
ventions portant sur le bien-être des enfants et des jeunes

Suzanne Anselmo, Russ Pickford et Phil Goodman 110

USMA : les enfants; êtres chers, êtres précieux — une approche autochtone à la protection et au bien-être des enfants, de la famille et de la communauté <i>Debra Foxcroft et Cindy Blackstock</i>	118
L'approche inclusive aux Centres jeunesse de l'Outaouais <i>Gilles Clavel, Luc Cadieux et Catherine Roy</i>	127
L'intégration des services destinés aux enfants : un point de vue britannique <i>Helen Jones, Ellen Chant et Harriet Ward</i>	135
Références	149
Collaborateurs	162

Préface*

Peter Dudding

Le domaine de la protection de l'enfance semble être enveloppé de mystère, puisque plusieurs stratégies visant la réforme de la protection de l'enfance se butent contre d'importantes difficultés, en plus de ne pas donner les résultats escomptés.

La gestion du changement dans le monde de la protection de l'enfance est une entreprise compliquée et complexe. La complication vient du grand nombre de variables interdépendantes, à l'intérieur comme à l'extérieur du système, qui ont une incidence sur la sécurité et le bien-être des enfants et de leurs familles. La complexité vient du manque de connaissances encore présent malgré toutes les informations accumulées sur les approches qui réussissent au niveau de l'éducation des enfants et du soutien de leurs familles. Par conséquent, malgré toutes les connaissances disponibles, les réformes ont donné lieu non seulement à des résultats tout à fait prévisibles, mais également à d'autres bien involontaires. Ce qui démontre bien que la gestion de la protection de l'enfance relève à la fois de l'art et de la science, tout comme il en est lorsqu'on élève un enfant.

Depuis une dizaine d'années, la sécurité des enfants est le point de mire de la pratique et des politiques de la protection de l'enfance au Canada. Cette nouvelle insistance, issue de la prise de position du public face à la sécurité des enfants dans les familles à risque élevé, a rapidement pris de l'ampleur partout au Canada, aux États-Unis et en Angleterre. La plupart des juridictions ont amélioré les normes de service, ajouté des outils d'évaluation du risque et mis sur pied des formations plus spécifiques pour les intervenants du milieu de la protection de l'enfance. D'un côté, on discrédite les approches de préservation familiale, et de l'autre, on limite l'accès à différents services communautaires destinés aux familles dans le besoin à cause d'un manque de ressources. Le résultat de l'approche du « mieux vaut prévenir que guérir » est l'augmentation importante du nombre d'enfants pris en charge au Canada. En outre, l'accent mis sur la sécurité des enfants a eu comme effet l'isolement et l'augmentation de la judiciarisation, ainsi qu'une plus grande importance accordée à la gestion de la croissance à l'intérieur des organismes. Actuellement, au Canada, on

* Traduit de l'anglais par Geneviève Scott.

se soucie de plus en plus des questions fondamentales liées à la viabilité des services de protection de l'enfance, vu la demande croissante de financement, de ressources humaines et de placement. On s'interroge également à savoir si on aide vraiment les enfants avec les interventions des services de protection ou si on les prend davantage pour victimes, et si on améliore réellement la qualité du sort des enfants pris en charge par le système.

Les valeurs, l'idéologie, l'expérience et les ressources disponibles influent grandement sur la pratique et les politiques de la protection de l'enfance. Par ailleurs, l'influence de la recherche et de la pratique basées sur des données probantes a été minime jusqu'à présent, bien qu'on commence à sentir les effets positifs de l'augmentation du nombre de recherches en sciences sociales menées au Canada et sur le plan international. Il est capital que les décideurs et les intervenants en protection de l'enfance accordent plus d'importance à la recherche, à l'évaluation et aux résultats si on veut acquérir une meilleure compréhension des aspects compliqués et complexes des services de protection.

Lors du symposium Collaboration communautaire et réponses différencielles, tenu à Banff, en Alberta, les 20 et 21 mars 2003, des représentants des Premières Nations, du Canada, des États-Unis et de l'Angleterre ont présenté des innovations en matière de pratiques en protection des enfants. Le thème principal de cette rencontre fut le développement des approches basées sur l'idée que la protection des enfants est une responsabilité communautaire. Ce type d'approche présuppose le développement d'un réseau efficace de partenaires communautaires formels et informels, la distinction entre les situations à risque élevé et moins élevé, et l'implantation d'un plus grand nombre de services afin de bien répondre aux différents besoins des enfants et des familles.

Ces initiatives ont un potentiel énorme pour la création d'un « cycle vertueux » de services de protection de l'enfance, qui feraient la promotion du développement optimal des enfants, des forces à l'intérieur des familles et de communautés positives. Cependant, des programmes de recherche bien pensés et bien conçus doivent en faire partie intégrante pour assurer une évaluation critique nécessaire de l'efficacité et des résultats.

L'augmentation de la connaissance et de la compréhension de ce qui fonctionne en protection de l'enfance, ainsi que des grandes tendances, ajoutera à notre capacité de bien gérer un système humain de services, à la fois compliqué et complexe.

Introduction*

Nico Trocmé, Della Knoke et Catherine Roy

Partout au Canada, les services de protection de l'enfance font face à un nombre croissant de signalements de nature de plus en plus variée. Cette hausse est due en grande partie à l'augmentation du nombre de cas de négligence ou d'exposition à la violence conjugale, tandis que la proportion de cas de préjudice physique grave et d'abus sexuel est sur le déclin. Bien que les mesures urgentes de protection soient encore la priorité dans les situations de violence grave, la majorité des enfants et des familles signalés à la protection de l'enfance n'est pas éligible aux services tel que définis par le mandat limité du système actuel de protection de l'enfance. On s'intéresse donc davantage à la création de mesures qui soient plus efficaces pour répondre aux besoins diversifiés des enfants maltraités, grâce à la collaboration efficace avec les autres prestataires de services de la communauté.

Les modèles de réponse différentielle, aussi connus sous le nom de « *alternative response models* » ou « *multi-track systems* », ont été implantés dans certaines juridictions aux États-Unis, en Australie et plus récemment en Alberta, au Canada. Ces modèles sont constitués d'une gamme d'options de réponses personnalisées, pour combler les divers besoins des familles signalées à la protection de l'enfance. Dans les systèmes de réponses différentielles, la prestation de services est habituellement divisée en sections. Au moins une section est réservée aux enquêtes pour les cas de risque élevé et une autre aux réponses différentielles pour les cas moins urgents, où l'intervention consiste à négocier et à coordonner les services communautaires nécessaires pour répondre aux besoins à court et à long terme de ces enfants et de ces familles.

L'évaluation systématique de l'impact des modèles de réponse différentielle n'en est qu'à ses débuts. Il y a quelques résultats positifs, cependant la valeur des réponses différentielles dépend de l'engagement de ressources communautaires accessibles et efficaces. Dans le but d'étudier les modèles novateurs canadiens et internationaux, le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants (CEPB), en collaboration avec le *Alberta Ministry of Children's Services*, et grâce au financement additionnel d'IBM et de Santé Canada, a tenu un forum de deux jours sur la recherche et les

* Traduit de l'anglais par Geneviève Scott.

politiques. Présenté en mars 2003, à Banff, en Alberta, le 4^{ième} *Symposium national sur la protection et le bien-être des enfants : collaboration et approches différentielles* du CEPB, présenté en partenariat avec le *Alberta Children's Services* et IBM Canada, a réuni les décideurs cadres des quatre coins du Canada avec des chercheurs et des dispensateurs de services du Canada, des États-Unis, de l'Angleterre et de l'Australie. Cette publication regroupe en deux sections l'information présentée lors de ce symposium.

La première section décrit des tentatives de développement de collaboration communautaire et d'élaboration de modèles de réponse différentielle en protection de l'enfance, en vue de faire ressortir les problématiques liées aux politiques et à la recherche. Les trois premiers chapitres discutent des limites du système actuel et documentent le besoin de changement. Le premier chapitre, écrit par les Directeurs provinciaux et territoriaux en protection de l'enfance et révisé par Jay Rodgers, présente le cadre historique et les politiques qui ont permis l'élaboration des modèles de réponse différentielle en protection de l'enfance. Les changements dans les structures de financement, la hausse du nombre de cas et les facteurs de risque de plus en plus présents dans l'environnement mènent à une impasse. Les enquêtes et l'accumulation de preuves passent en priorité et obtiennent la part la plus importante des ressources, aux dépens des services de promotion ou de prévention pour enfants et familles. Les voix des parents et des dispensateurs de services se font l'écho de ces préoccupations dans le chapitre de Cameron, Freymond et Roy, par leurs témoignages en faveur d'une approche positive à la prestation de services aux enfants et aux familles en difficulté qui soit fondée sur les forces des individus. En se basant sur les leçons tirées d'un projet mis sur pied en Ontario et sur des exemples de réussites internationales, les auteurs mettent en évidence les voies possibles pour obtenir des résultats plus positifs en protection de l'enfance. Parmi ceux-ci, on retrouve une plus grande collaboration entre les partenaires officiels et informels qui travaillent auprès des enfants et des familles et une réforme au sein des agences mandatées de protection. À partir d'une recension de données de partout au Canada sur les tendances en matière de services, Trocmé et Chamberland affirment que les mesures urgentes de protection ne sont nécessaires que pour une faible portion des cas de protection de l'enfance. Toutefois, les cas non urgent ont également besoin de services pour assurer le bien-être à long terme de ces enfants. Il faut des services communautaires coordonnés qui puissent répondre aux besoins à long terme des enfants et des familles, et pour cela on doit élaborer des réponses plus collaboratives qui n'aliènent pas les autres professionnels et partenaires communautaires, qui se méfient des enquêtes rapides et intrusives.

Malgré le besoin criant de modèles de rechange au modèle limité de protection de l'enfance, plusieurs obstacles doivent encore être surmontés dans l'élaboration de telles approches. L'utilisation des modèles de réponses différentielles se base sur la différenciation fiable des situations de risque élevé de celles de risque moins élevé. L'analyse de Barber et Knoke des outils de prise de décision utilisés en Australie pour le classement des cas de protection de l'enfance en différentes catégories, nous démontre que leur utilisation ne donne pas automatiquement des décisions fiables. Des tests et des évaluations post-implantation ont révélé que l'utilisation des instruments et des processus d'évaluation ne correspondait pas exactement au mode d'emploi prévu. Ce chapitre documente les processus utilisés pour évaluer l'application des critères de prise de décision et la validité du classement des priorités.

L'application très répandue des modèles de réponses différentielles aux États-Unis a donné lieu à des problématiques cruciales d'implantation décrites par English, Fluke, et Yuan. L'évaluation des services de réponses différentielles (SRD) implantés dans l'État de Washington a démontré que seulement une minorité des familles des SRD s'engageait réellement dans les services et que le taux de signalements ultérieurs parmi ces familles était comparable à celui des familles qui ne recevaient aucun service ou qui recevaient les « services habituels » des agences de protection. Ce chapitre souligne le besoin d'évaluations systématiques pour permettre de déterminer à quel point les services de réponses différentielles atteignent réellement les objectifs fixés. Dans leur chapitre sur la mobilisation communautaire, Brunson et Bouchard vont au-delà du système de protection de l'enfance pour examiner les quartiers et les regroupements communautaires qui jouent un rôle-clé dans le changement nécessaire sur le plan de la culture et des attitudes pour que le bien-être des enfants et des parents deviennent une priorité pour les communautés. Grâce à une étude des initiatives précédentes et actuelles, les auteurs font ressortir les éléments clés nécessaires à une mobilisation communautaire qui permette la mise en place de structures solides et viables qui assurent la protection et le bien-être des enfants et de leurs familles. Après une discussion des difficultés et des dilemmes inhérents liés à la mobilisation communautaire, ce chapitre conclut qu'il est possible d'atteindre la protection maximale des enfants en combinant les efforts et les expertises pluralistes — officiels et informels.

La deuxième section du livre présente cinq initiatives innovatrices canadiennes et britanniques qui ont été élaborées dans le but de permettre une approche plus souple et plus collaborative aux pratiques en protection de l'enfance. Brubacher et Narayan présentent plusieurs programmes com-

munautaires élaborés par le *Child and Family Services of Guelph and Wellington County*, en Ontario. Grâce à ces initiatives, les familles en difficulté sont identifiées plus tôt et ont accès à plus de services de prévention. De plus, les ressources communautaires sont mobilisées pour empêcher les prises en charge évitables. Ce chapitre démontre que les enfants, les parents, les communautés et les dispensateurs de services peuvent bénéficier considérablement des services communautaires de protection et de bien-être de l'enfance. Anselmo, Pickford, et Goodman présentent le *Alberta Response Model*, une initiative provinciale qui ajoute une nouvelle option de réponse différentielle aux services de protection de l'enfance et qui augmente les investissements dans les programmes communautaires pour en faciliter l'accès. Foxcroft et Blackstock décrivent le processus d'élaboration du programme communautaire de protection de l'enfance de la Première nation Nuu-chah-nulth, en Colombie-Britannique. Elles mettent l'accent sur les défis que représente la mise sur pied de services autochtones de protection de l'enfance dans le cadre des limites législatives imposées par la province et du financement imposé par le gouvernement fédéral. Clavel, Cadieux, et Roy présentent une série de collaborations communautaires développées dans la région de l'Outaouais, dans le sud-ouest du Québec. Le programme de l'Outaouais connaît un des plus hauts taux de cas dirigés vers les services de réponse différentielle, grâce à l'élaboration assidue d'un plan de service individualisé pour chaque jeune signalé aux services de protection et à des ententes de service solides avec les programmes communautaires. Finalement, Jones, Ward, et Chant soutiennent que les agences de protection ne peuvent être tenues seules responsables de satisfaire à tous les besoins des enfants et des familles vulnérables. Les auteures présentent un cadre intégré pour l'évaluation de l'enfant, créé à North Lincolnshire, en Angleterre, qui fait en sorte que tous les dispensateurs de services abordent les familles à partir d'une perspective commune et que les enfants et les familles ont accès à un système de soutien et de services mieux coordonnés.

Les solutions prometteuses de rechange au système canadien de protection de l'enfance borné aux enquêtes sont inhérentes au regain d'intérêt que connaissent la collaboration communautaire et les réponses différentielles. Le consensus qui ressort des chapitres de ce livre est la valeur des partenariats entre les agences de protection de l'enfance, les services médicaux, les ressources éducatives, les organismes communautaires et les communautés elles-mêmes pour assurer non seulement la sécurité maximale des enfants mais également les perspectives de développement optimal et d'enrichissement personnel. L'innovation efficace en matière de services est facilitée par la connaissance des forces et des limites des options de pro-

gramme disponibles et par la compréhension du processus d'implantation et des obstacles rencontrés. Les programmes innovateurs décrits ci-après démontrent que le système de protection de l'enfance est en mesure de faire une meilleure utilisation des ressources communautaires et d'élaborer des approches de services qui soient plus souples. Il est toutefois important de se rappeler les problématiques d'implantation soulevées par English, Fluke, et Yuan aux États-Unis et par Barber et Knoke en Australie. Des méthodes fiables doivent être implantées et testées afin d'assurer que les enfants et les familles soient dirigés vers les services adéquats. Des protocoles de services et les ressources adéquats doivent être mis en place pour assurer la prestation de services. Les interventions doivent être évaluées pour vérifier que les services donnent des résultats positifs pour les enfants et les familles. Tel que l'affirment Brunson et Bouchard, on doit apprendre des contraintes et des dilemmes liés aux expériences antérieures et, à partir de là, élaborer des programmes encore meilleurs. Des collaborations réussies demandent temps et énergie.

Les initiatives présentées lors du 4^{ème} *Symposium national sur la protection et le bien-être des enfants : collaboration et approches différentielles* sont la preuve de l'énorme potentiel qui existe pour l'amélioration des services de protection de l'enfance au Canada. Le Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants est engagé à appuyer ces initiatives grâce à la recherche et à l'évaluation. L'analyse critique et l'évaluation systématique des modèles et des services novateurs contribuent au développement d'un système qui répond efficacement aux besoins diversifiés des enfants victimes de mauvais traitements. Cependant, la mise sur pied d'un tel système requiert la convergence entre les investissements de temps, de ressources et d'énergie. Les chapitres contenus dans le présent livre nous suggèrent que le temps est propice au changement et que toutes les institutions vouées à la protection et au bien-être des enfants — que ce soit les universités, les agences de financement, les gouvernements, les agences de protection de l'enfance ou les organismes communautaires — doivent s'engager dans cette « nouvelle voie ».

Changement de cap dans la protection de l'enfance*

Les Directeurs provinciaux et territoriaux en protection de l'enfance, révisé par Jay Rodgers

Ce chapitre contient un exposé général de l'histoire des principaux changements de paradigmes dans la prestation des services de protection de l'enfance au Canada. Cela inclut l'ère de la sauvegarde de l'enfant, l'ère de la préservation de la famille et, plus récemment, l'accent renouvelé mis sur la protection de l'enfant. Ces changements sont présentés dans leur contexte social, économique et intergouvernemental. Ce document allègue que, si la législation relative à la protection de l'enfance au Canada a évolué, certains facteurs extérieurs aux systèmes de prestation de services ont empêché ces derniers de rester cohérents avec les visées qui furent à l'origine des changements législatifs. Les ères se sont succédées, mais pendant ce temps, le gouvernement a eu beaucoup de mal à définir les meilleures façons de venir en aide aux enfants et aux familles faisant l'objet d'un signalement au système de protection de l'enfance. Dans le cadre du mandat actuel, guidé par la philosophie « c'est mieux d'assurer la sécurité de l'enfant que d'être désolé », les pressions liées à la charge de travail des professionnels ont augmenté ainsi que le nombre et la complexité des besoins des familles. Les services sont de plus en plus organisés pour répondre aux allégations de violence physique ou sexuelle; pourtant, la négligence et la violence psychologique sont à l'origine de la majorité des cas fondés. Une quantité de temps démesurée est passée à enquêter et à rassembler des éléments de preuves, mobilisant les services de protection, alors que la grande majorité des cas sont fermés dès l'ouverture du dossier, sans que des services ne soient offerts. L'approche en vigueur actuellement est une approche unique et, tout comme celles qui l'ont précédée, elle fait défaut lorsqu'il s'agit de comprendre les divers besoins des enfants et des familles faisant l'objet d'un signalement aux services de protection de l'enfance. Une stratégie de « rétrécissement bonifié » de la porte d'entrée du système est recommandée afin d'élargir et d'assouplir l'offre de services.

Propositions d'innovations positives dans le domaine de la protection de l'enfance au Canada : des leçons tirées du *Partnerships for Children and Families Project* et de juridictions internationales*

Gary Cameron, Nancy Freymond et Catherine Roy

La Protection de l'enfance au Canada s'est développée autour de visions dichotomiques favorisant soit la protection de l'enfant, soit le soutien aux parents, mettant l'emphase sur le système judiciaire ou sur les services de protection de l'enfance. Ce paradigme de protection de l'enfance projette une image erronée de ce qu'il est possible ou souhaitable de faire : c'est ce que soutiennent les auteurs de ce chapitre. Ce chapitre aborde d'abord différents thèmes tirés des expériences vécues par les parents et les intervenants ayant participé au *Partnerships for Children and Families Project*, un projet mené en collaboration avec des universités, des agences de protection de l'enfance, des centres de santé mentale pour enfants et des associations de parents. Par la suite sont décrits des systèmes de protection de l'enfance en vigueur dans d'autres pays. Des propositions de solutions, inspirées de ceux-ci, sont suggérées afin d'améliorer le système canadien. Plus précisément, les auteurs prônent des réformes qui seraient plus acceptables pour les parents et les enfants et qui leur procureraient un éventail plus large de ressources utiles, permettant aux intervenants de consacrer la majeure partie de leur temps à aider les familles. Ce document souligne également le besoin de développer des partenariats entre les intervenants et les organismes dispensateurs de services formels et informels.

Impliquer la communauté: la nécessité de l'approche différentielle pour rehausser les services de protection de l'enfance au Canada*

Nico Trocmé et Claire Chamberland

Ce chapitre décrit l'augmentation des dossiers en protection de l'enfance observée au Canada au cours des dix dernières années. Les auteurs croient que la hausse actuelle du nombre d'enquêtes et d'enfants ayant besoin de protection ne fournit pas une image juste des changements survenus au cours des dernières années. Des données issues d'études menées en 1993 et en 1998, en Ontario, sur l'incidence des signalements de violence et de négligence, mettent en évidence, en détail, les facteurs sur lesquels s'appuient ces

augmentations. Une analyse attentive de ces données suggère que les augmentations varient en fonction du type de maltraitance. Ce chapitre présente une analyse détaillée des tendances, selon le type de mauvais traitements, leur sévérité, ainsi que les conséquences potentielles pour les enfants. Dans la deuxième partie de ce chapitre, les auteurs prônent un éventail plus large de stratégies d'intervention et de prévention — permettant de consolider les services et le soutien communautaires — que celui disponible actuellement dans le système de protection de l'enfance. Les avantages de ces stratégies alternatives et les défis posés par celles-ci sont abordés. Les avantages potentiels incluent de meilleurs partenariats entre les familles, les dispensateurs de services et la communauté, la continuité des services, l'évaluation des besoins de l'enfant plutôt que des risques encourus et un meilleur accès aux services de prévention pour les enfants et les familles vulnérables.

Évaluation de l'implantation d'outils d'évaluation dans le système australien de la protection de l'enfance*

Jim Barber et Della Knoke

Les instruments actuariels sont de plus en plus utilisés dans le domaine de la protection de l'enfance pour guider et éclairer la prise de décision concernant le besoin ou non de services et/ou le type de services nécessaires pour les enfants et leurs familles. Le fondement empirique et la démonstration de la validité et de la fiabilité des instruments actuariels promettent une amélioration du processus de la prise de décision. Cependant, la manière dont seront implantés ces instruments influera sur la préservation de leurs vertus psychométriques sur le terrain. Ce chapitre décrit l'introduction, dans deux États de l'Australie, d'une approche à deux vitesses basée sur des instruments actuariels d'évaluation. Dans l'État de l'Australie-Méridionale, les intervenants ont reçu une formation de base avant l'implantation des nouveaux instruments et des nouvelles procédures. Cependant, les instruments n'ont pas fait l'objet d'essais préalables et aucune disposition n'a été prise pour permettre leur modification une fois sur le terrain. Une vérification interne récente suggère que le système ne fonctionne pas comme on l'avait prévu. Par contre, lors de l'introduction des instruments actuariels d'évaluation de la sécurité et du risque dans l'État du Queensland, des mesures ont été prises pour permettre de contrôler l'implantation du nouveau système et son efficacité. L'identification des difficultés a facilité l'élaboration de stratégies qui augmentent la validité et la fiabilité de la priorisation des cas.

Approches différentielles aux enquêtes des services de protection de l'enfance aux États-Unis*

Diana English, John D Fluke et Ying-Ying T. Yuan

Plusieurs États américains ont mis en place des modèles d'approches différentielles au sein des services de protection de l'enfance (*SPE*). Le présent chapitre examine deux aspects de ces initiatives. En premier lieu, on présente les résultats d'une étude nationale d'une durée de deux ans des *SPE* et des efforts de réforme, qui porte sur l'étendue et les caractéristiques des approches différentielles (*AD*) implantées partout aux États-Unis. Les *AD* ont été adoptées par plus d'agences que prévu, de telle sorte que pratiquement la moitié des États a affirmé avoir des politiques favorisant la mise en place d'approches différentielles. L'implantation des *AD* varie selon les agences étudiées. Cependant, de manière générale, les *AD* cherchent à offrir des services moins intrusifs, à faciliter l'accès aux services et à encourager l'engagement des familles où les mauvais traitements sont moins graves ou dont le risque est moins élevé, sans toutefois cataloguer les gardiens « d'abuseurs ». En second lieu, on présente une évaluation du modèle d'*AD* mis en place dans l'État de Washington, qui souligne l'importance de l'évaluation des résultats des ces nouvelles initiatives et des suppositions sous-jacentes aux *AD*.

Cette étude démontre que très peu de familles bénéficiant des services issus d'*AD* utilisent réellement les services. Le taux de renouvellement des signalements parmi les familles recevant des services issus des approches différentielles est comparable à celui des familles qui ne reçoivent pas de services ou qui reçoivent les services habituels des *SPE*. En outre, moins de familles ont reçu des services comparativement au nombre de familles où un besoin a été cerné. Bien que les *AD* présentent des possibilités de réponse plus vastes et plus souples pour donner suite aux signalements, les processus et objectifs des approches différentielles doivent être clairement définis et évalués.

Mobiliser la communauté pour prévenir la violence et la négligence envers les enfants : un virage culturel dans la protection de l'enfance*

Liesette Brunson et Camil Bouchard

Dans le but d'étendre la protection des enfants au-delà de la protection minimale que peut procurer le système de protection de l'enfance, plusieurs approches de collaboration communautaire ont vu le jour un peu

partout en Amérique du Nord. Les auteurs examinent les stratégies visant la mobilisation de la communauté, grâce à divers exemples de modèles de collaboration communautaire. En outre, ce chapitre aborde quelques problématiques intéressantes concernant la façon dont on définit la communauté et ses intérêts. Finalement, les éléments cruciaux de la collaboration communautaire ainsi que quelques dilemmes prévisibles sont présentés à la lumière d'un modèle de protection maximale, le Projet Béluga, en processus d'implantation dans certains quartiers montréalais.

Services communautaires de protection de l'enfance dans les comtés de Guelph et de Wellington*

Maurice D. Brubacher et Jasma Narayan

Le *Family and Children's Services of Guelph and Wellington County* fondent leur prestation de services pour enfants et pour familles dans le besoin sur la conviction que la protection des enfants est une responsabilité communautaire. Ainsi, l'agence fait de son mieux pour mobiliser les ressources de la communauté afin de protéger les enfants, de venir en aide aux familles en difficulté et d'offrir des soins aux enfants. L'exemple du *Shelldale Centre*, un regroupement de 16 agences et organismes communautaires dont le but est de satisfaire aux besoins des enfants et des familles à risque élevé, nous permet d'illustrer les éléments d'un modèle communautaire de services qui a produit de bons résultats. Les interventions centrées sur l'enfant, au sein desquelles les parents et les dispensateurs de services agissent en partenaires et offrent des services facilement accessibles aux familles dans le besoin, sont les éléments clés de la réussite du *Shelldale Centre*. On a noté des résultats positifs chez les parents et les enfants, ainsi que d'importantes améliorations sur le plan de la sécurité du quartier. Finalement, on a également constaté d'importantes répercussions positives sur les services de protection de l'enfance. Les signalements sont faits plus tôt, et plus d'enfants reçoivent une protection dans leurs propres maisons, ce qui diminue le nombre de placements d'enfants. De façon générale, l'expérience des comtés de Guelph et de Wellington suggère que les enfants, les familles, les communautés et les dispensateurs de services peuvent profiter grandement de l'implantation de services communautaires de protection de l'enfance.

Le modèle d'intervention de l'Alberta : transformer les résultats des interventions portant sur le bien-être des enfants et des jeunes*

Suzanne Anselmo, Russ Pickford et Phil Goodman

Le modèle d'intervention de l'Alberta (*Alberta Response Model* ou *ARM*) est basé sur le principe que la protection des enfants, la prévention des mauvais traitements et le renforcement du potentiel des familles forment un continuum. L'objectif principal de l'*ARM* est de protéger les enfants à risque de subir des mauvais traitements dans le futur. Cela dit, dans ce modèle, les enfants identifiés à moindre risque, dont les familles sont disposées à travailler dans le but de résoudre leurs propres problèmes, ne sont pas privés d'aide. En fait, l'*ARM* s'appuie sur quatre stratégies interreliées. Tout d'abord, une approche différencielle est privilégiée afin d'assurer la protection des enfants et des jeunes à haut risque de subir des séquelles physiques ou psychologiques, et assure ceux à risque moins élevé de bénéficier, avec leur famille, de soutien et de réconfort auprès de leurs réseaux communautaire ou local. Selon l'évaluation des risques et la bonne volonté de la famille à s'engager à éliminer les inquiétudes ou à résoudre les problèmes identifiés lors de son évaluation, les familles peuvent être assignées soit à la filière « protection de l'enfant », soit à la filière « renforcement du potentiel des familles ». En deuxième lieu, les familles ont accès à un éventail complet de services grâce à la consolidation des liens entre les services communautaires pour les enfants et les familles et grâce à une meilleure coordination entre les systèmes de référence. Troisièmement, l'emphase est mise plus rapidement sur la planification d'une solution permanente, développée après consultation avec la famille étendue, des spécialistes cliniques et des partenaires communautaires. Cela permet d'offrir des relations stables et durables aux enfants en besoin de protection. Finalement, l'implantation de processus et de critères basés sur la Matrice d'indicateurs de la protection et du bien-être des enfants (*Child Welfare Indicator Matrix*) est l'un des éléments centraux de l'*ARM*.

USMA : les enfants; êtres chers, êtres précieux — une approche autochtone à la protection et au bien-être des enfants, de la famille et de la communauté*

Debra Foxcroft et Cindy Blackstock

Ce chapitre examine les modèles novateurs autochtones en matière de protection de l'enfance en Colombie-Britannique, notamment le développement et l'implantation d'un modèle de pouvoirs délégués dans l'agence de protec-

tion de l'enfance USMA, agence qui dessert les bandes membres du Conseil tribal Nuu-chah-nulth. En 1987, un modèle différentiel de services de protection, le *USMA Nuu-chah-nulth Family and Child Services*, a été conçu pour exprimer les valeurs et les traditions autochtones. L'élaboration d'un système de services aux enfants et aux familles qui serait accepté comme une partie intégrante du mouvement visant à renforcer les familles et les communautés des Premières Nations impliquait un ensemble de processus qui engagerait la communauté et susciterait son appui. Les trois éléments essentiels de ce processus sont l'éducation de la communauté, la consultation de la communauté et l'intégration de perspectives holistiques, qui sont toutes guidées par le principe unanimement accepté selon lequel la protection de l'enfance doit s'intégrer à des systèmes de services qui renforcent les familles autochtones. Ce chapitre étudie également l'autonomie gouvernementale autochtone et les changements nécessaires dans la distribution des pouvoirs et de l'autorité et dans la responsabilité de la définition des politiques de services aux familles et aux enfants pour permettre l'autonomisation des Premières Nations.

L'approche inclusive aux Centres jeunesse de l'Outaouais

Gilles Clavel, Luc Cadieux et Catherine Roy

La législation et la réglementation du Québec définissent la protection et le bien-être des enfants en termes de responsabilités collectives de la communauté. Les Centres jeunesse, des agences provinciales mandatées pour identifier les enfants à risque et assurer leur protection, cherchent à obtenir l'appui des organismes communautaires pour les aider et les soutenir dans ce rôle. Cependant, dû à la fragmentation du système, il est difficile pour les enfants et les familles d'obtenir des services sociaux accessibles, continus et constants. Ce chapitre décrit les efforts déployés par les Centres jeunesse de la région de l'Outaouais, dans l'ouest du Québec, pour surmonter les obstacles auxquels ils font face, grâce à l'adoption d'une approche inclusive. Cette approche est centrée sur la famille et les interventions sont basées sur trois principes guides. On doit tenter de comprendre les aspects positifs aussi bien que négatifs de la situation individuelle de l'enfant, on doit mobiliser toutes les ressources communautaires disponibles et nécessaires et on doit impliquer les parents et/ou les autres gardiens dans l'élaboration du plan de service individualisé de l'enfant. Ce chapitre présente également des programmes collaboratifs d'intervention, inspirés de l'approche inclusive.

L'intégration des services destinés aux enfants : un point de vue britannique*

Helen Jones, Ellen Chant et Harriet Ward

Au Royaume-Uni, de plus en plus d'enfants connaissent des difficultés, que ce soit au niveau de l'éducation, de la santé ou de la qualité des soins qu'ils reçoivent, qui ont des conséquences sur leur bien-être et leur capacité de réussite. Il est au-delà des capacités des agences de protection de l'enfance de satisfaire seules à ces besoins, dans leurs communautés. Par conséquent, la politique intergouvernementale actuelle sur les services aux enfants préconise davantage les interventions précoces et multisectorielles. Afin d'assurer une réponse adéquate, efficace et opportune, de telles stratégies demandent une collaboration étroite entre les services universels, les services ciblés et les services spécialisés.

Ce chapitre examine le défi que représente la fragmentation, tant au niveau central que local, des politiques et des services destinés aux enfants et à leurs familles, pour l'efficacité des interventions préventives. Il explique également en quoi une approche systémique de la protection de l'enfance, accompagnée d'un système d'analyse des résultats basé sur les besoins en matière de développement et applicable à tous les enfants, est essentiel au développement d'une collaboration multisectorielle et à la prestation efficace de services. Une étude de cas détaillée, liée à l'élaboration d'une méthodologie commune d'évaluation des besoins et utilisée par toutes les agences en contact avec les enfants et leurs familles à North Lincolnshire, permet d'illustrer les éléments précités, et d'autres, nécessaires à la prestation de services intégrés.

Collaborateurs

Suzanne Anselmo est actuellement gestionnaire supérieure des initiatives intergouvernementales des Services à l'enfance de l'Alberta. Elle a fait des études au *Georgetown University* en droit international et en théorie des droits de l'homme, ainsi qu'au *University of Virginia* en philosophie politique et en relations internationales; connaissances que Suzanne Anselmo a su mettre à profit dans le domaine de l'élaboration des politiques sociales. Au cours des 15 dernières années, elle a travaillé dans divers domaines, notamment le développement de la petite enfance, des services pour personnes souffrant d'incapacité, le développement de la capacité communautaire et le soutien aux personnes bénéficiant d'une aide sociale. Suzanne fait présentement partie d'une équipe de projet qui soutient le développement et l'implantation du *Alberta Response Model*, dont l'objectif est de changer les issues pour les enfants, les jeunes et les familles prestataires des services de protection de l'enfance.

Jim Barber est présentement doyen du département de travail social à *University of Toronto*. Il possède un doctorat dans le domaine du travail social et de la psychologie et une vaste expérience sur le terrain, il a notamment travaillé dans la rue avec des jeunes sans abri et des hommes alcooliques. Il a également vécu et travaillé auprès d'Aborigènes australiens dans le désert australien, auprès de patients dans un hospice pour les mourants, auprès d'étudiants de niveau secondaire dans une école en milieu urbain défavorisé et auprès de schizophrènes dans un hôpital psychiatrique. Jim Barber a fait ses débuts académiques au *James Cook University* dans la région du North Queensland. Il a, par la suite, travaillé dans plusieurs universités australiennes, dont La Trobe University à Melbourne où il est devenu le seul travailleur social de toute l'histoire de *La Trobe University* à être promu au rang de directeur d'étude. Au cours des dernières années, Jim Barber a travaillé sur un bon nombre de projets, comprenant le développement de programmes de modelage social auprès des enfants aborigènes australiens, le développement d'un programme pour la prévention du récidivisme à l'intérieur du système carcéral australien, et une vaste étude de dépistage d'enfants pris en charge. Jim Barber est un fervent de la pratique fondée sur des données probantes et de l'analyse des résultats en général.

Cindy Blackstock, BA (*University of British Columbia*), MM (*McGill University*), est membre de la Nation Gitksan et travaille depuis plus de 20 ans dans le domaine des services aux enfants et aux familles. Cindy est honorée d'occuper le poste de directrice administrative de la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations du Canada (SSEFPNC). Cet organisme national cherche à promouvoir et à appuyer les travaux et les connaissances des agences de services aux familles et aux enfants et des organismes régionaux des Premières Nations, aux quatre coins du Canada, grâce à la recherche, au développement professionnel et aux services de réseautage. Cindy a eu le privilège de prendre part à de nombreux projets de recherche et à diverses équipes de travail, tant à l'échelle provinciale que nationale. Parmi ceux-ci, on retrouve sa nomination au comité consultatif national de l'Assemblée des Premières Nations/Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada, au comité directeur du Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants et au comité sur la protection et le bien-être des enfants du Sommet des Premières Nations.

Maurice D. Brubacher, présentement directeur général du *Family and Children's Services of Guelph and Wellington County*, a œuvré dans tous les domaines des services de protection de l'enfance au cours de ses 25 années d'expérience. Diplômé à la maîtrise en travail social, sa formation et son expérience comprennent le service clinique, le développement communautaire, l'administration sociale et les services aux Premières Nations. Moe croit énormément au développement de programmes et de services qui assurent la sécurité des enfants, tout en offrant du soutien aux familles afin qu'elles puissent protéger et prendre soin de leurs propres enfants lorsque possible. Il croit que la protection de l'enfance est une responsabilité collective de la communauté et il a beaucoup contribué à la mobilisation de ressources communautaires formelles et informelles pour venir en aide aux familles à risque élevé. Depuis quatre années, Moe prête également son leadership et son soutien au *Tikinagan Child and Family Services*, une société autochtone de l'aide à l'enfance dans le Nord-ouest de l'Ontario qui est en processus important de réaménagement et qui fait l'implantation d'un modèle fidèle aux traditions de services.

Liesette Brunson, PhD, a obtenu son doctorat au Département de psychologie de l'Université de l'Illinois (Urbana-Champaign) en 1999. Elle y a complété une formation en psychologie communautaire doublée d'une formation en psychologie du développement. Ses intérêts de recherche et ses champs d'action se concentrent sur le capital social des communautés,

l'intégration sociale des adolescents et des jeunes familles, et le développement des interventions innovatrices qui peuvent promouvoir le développement optimal des enfants, des jeunes et de leurs familles. Depuis l'obtention de son PhD, elle a mené des activités de recherche avec les partenaires des institutions et des communautés comprenant des analyses de l'environnement de vie des familles et l'élaboration et l'évaluation des innovations sociales locales. Elle communique les résultats de recherche aux milieux des intervenants et des décideurs de même qu'aux milieux scientifiques. Elle a écrit plusieurs rapports de recherche pour les membres et les décideurs des communautés et a aussi publié dans des revues scientifiques reconnues internationalement. Elle est actuellement coordonnatrice du projet Boscoville 2000 pour le Projet Béluga, un programme qui vise à réduire les mauvais traitements envers les enfants par une stratégie de mobilisation des communautés locales.

Luc Cadieux est détenteur d'une maîtrise en criminologie de l'Université d'Ottawa en 1978 et d'une maîtrise en gestion de projet de l'Université du Québec en Outaouais en 1994, Monsieur Cadieux travaille aux Centres jeunesse de l'Outaouais depuis 1978. Il a occupé plusieurs fonctions au sein de l'organisation : délégué à la jeunesse, intervenant en protection de la jeunesse, chef du service des ressources non-institutionnelles (familles d'accueil), adjoint au directeur de la protection de la jeunesse, directeur des services en territoires. Il est directeur de la protection de la jeunesse depuis septembre 1997. Il croit fermement à la participation de la communauté et à l'inclusion des jeunes et des familles les plus vulnérables aux services courants offerts à l'ensemble de la population outaouaise. La concertation et le partenariat sont des valeurs incontournables dans le développement d'une offres de services de qualité auprès des jeunes en difficulté.

Gary Cameron est professeur à la faculté de travail social de *Wilfrid Laurier University (WLU)* à Waterloo, en Ontario. Il a été le chercheur principal de plusieurs recherches majeures et projets de démonstration qui portaient sur les interventions auprès d'enfants et de familles vulnérables, notamment des études sur le soutien familial en protection de l'enfance, sur les organismes d'entraide pour parents, sur les services intensifs de préservation familiale, sur les programmes prometteurs et les réalités organisationnelles de la protection de l'enfance et sur le développement du projet/programme de prévention *Better Beginnings, Better Futures*. Il a été directeur du centre d'études sociales (*Centre for Social Welfare Studies*) au WLU entre 1986 et 1996. Il est présentement directeur de projet pour le

Partnerships for Children and Families Project, une alliance de recherche communauté-université. Ce projet à multiples facettes examine les réalités quotidiennes et les échanges avec les services que vivent les familles en contact avec les services de protection de l'enfance et les services de santé mentale Ontario. Le projet documente aussi la façon dont les employés de ces deux secteurs de service perçoivent leurs milieux de travail, et dresse des comparaisons avec des systèmes internationaux de bien-être de l'enfance et de la famille. Dr Cameron est l'auteur de plusieurs rapports de recherche, il a coédité quatre volumes et a également cosigné deux livres ainsi qu'un bon nombre de chapitres de livre et d'articles de périodiques. Ses dernières publications traitent des modèles de programme pour les adolescents défavorisés, la mise en opération de programmes et les défis de la reproduction des programmes, les comparaisons entre les systèmes internationaux de bien-être de l'enfance et de la famille, et les expériences de familles défavorisées en contact avec la protection de l'enfance et les services de placement en établissement.

Claire Chamberland détient un PhD en psychologie de l'Université de Québec à Montréal (UQAM). Elle est professeure titulaire à l'École de Service Social à l'Université de Montréal. Elle a dirigé l'Institut de recherche pour le développement social des jeunes de 1995 à 2001. Elle est co-directrice du Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants ainsi que du groupe de recherche et d'action sur la victimisation des enfants (GRAVE). Elle a contribué à la conception, l'implantation et l'évaluation d'innovations sociales en prévention et promotion dans le domaine de la jeunesse et de la famille. Ses intérêts de recherche portent sur la violence familiale, les approches intersectorielles et partenariales, le continuum d'action et l'innovation sociale dans le domaine de la famille et de la jeunesse.

Ellen Chant possède des connaissances techniques en infirmerie et après avoir travaillé comme infirmière généraliste reconnue dans un département accueillant les cas d'accident et d'urgence, elle s'est qualifiée en tant qu'infirmière de soins à domicile et subséquemment comme professeur spécialisé en pratiques communautaires en 1996. C'est son travail avec les enfants et les familles vulnérables qui a motivé son intérêt pour la recherche et le pilotage d'un processus d'évaluation inter-agence dans *North Lincolnshire*, entrepris par Harriet Ward et Mark Peel. Après avoir piloter avec succès cette évaluation, elle a occupé le poste de coordonnatrice au développement de l'évaluation commune en 1999 afin de prolonger l'utilisation ce type d'évaluation dans tout le North Lincolnshire. Cela implique

de travailler en parallèle avec les agences statutaires, incluant les services sociaux, le logement, la santé, l'éducation, l'application des lois et le secteur du bénévolat. Son rôle inclut autant le développement stratégique et opérationnel de l'évaluation des enfants dans le besoin qu'être animatrice-formatrice pour les professionnels dans le processus d'évaluation commune. L'évaluation commune des enfants dans le besoin du *North Lincolnshire* a été reconnue comme une réalisation innovatrice et fructueuse pour le développement de son intégration à l'intérieur des services à l'enfance.

Gilles Clavel est détenteur d'une maîtrise en criminologie de l'Université d'Ottawa ainsi que d'une maîtrise en administration publique de l'École Nationale d'Administration Publique. Il a débuté sa carrière au sein d'un organisme communautaire pour ex-détenus et ce, jusqu'en 1979. De 1978 à 1984, il a assumé un poste de chargé de cours au niveau collégial ainsi qu'universitaire. Il a débuté, en 1979, avec la venue de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse, un poste d'intervenant pour terminer à titre d'adjoint au directeur de la protection de la jeunesse. Depuis six ans, il occupe le poste de directeur général des Centres jeunesse de l'Outaouais. Pendant de nombreuses années, il s'est investi dans le développement des services pour le bien-être des jeunes à risques tout en cherchant la concertation avec les partenaires du milieu.

Les directeurs provinciaux et territoriaux de la protection de l'enfance sont nommés par le ministre responsable des services sociaux de chaque province et territoire pour superviser et administrer la législation de la protection de l'enfance dans chaque juridiction. Les directeurs provinciaux et territoriaux de la protection de l'enfance se rencontrent deux fois l'an pour discuter des problématiques partagées et des questions d'intérêt commun, et pour entreprendre ensemble des projets dans le but d'améliorer la prestation de services en protection de l'enfance et de promouvoir la prévention des mauvais traitements envers les enfants.

Peter Dudding, détenteur d'une maîtrise en travail social et membre de son ordre professionnel, est le directeur général de Ligue pour la protection de l'enfance du Canada et a occupé des fonctions principales de gestion en protection de l'enfance, en santé publique et en développement international lors des 30 dernières années. Il a un fort intérêt pour les services à l'enfance et est dévoué à l'amélioration de la qualité de vie des enfants et de la jeunesse. En plus de sa maîtrise en travail social, il a récemment complété une maîtrise en gestion, spécialisée en direction du secteur bénévole

national. M. Dudding est co-directeur du Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants et est impliqué dans la direction de recherches appliquées, l'établissement de meilleurs modèles de pratique, de politique, de programme de développement, d'évaluation de résultats, de plaidoyer, de diffusion de l'information, de sensibilisation et de réseautage. Il a travaillé avec les communautés autochtones et multiculturelles au Canada et internationalement.

Diana J. English a complété son doctorat en travail social au *University of Washington*, en 1985. Elle est, depuis 1987, directrice du *Office of the Children's Administration Research (OCAR)* pour le *Washington State Department of Social and Health Services, Children's Administration*. Au cours des 15 dernières années, OCAR a dirigé plus de 30 projets de recherche, tous liés à des questions de protection et de bien-être des enfants, dont des études sur l'évaluation du risque, la prise de décision dans le système de protection de l'enfance, le signalement répétitif, la récurrence, la stabilité des placements et la réouverture de dossier, et l'efficacité des services. Depuis 1989, Dre English effectue des recherches sur l'efficacité de systèmes de rechange et a publié plusieurs articles et rapports sur des questions de protection et de bien-être des enfants. De plus, Dre English est membre de différents comités nationaux qui s'intéressent aux questions liées au bien-être et la protection des enfants, notamment un comité de recherche national qui examine l'efficacité d'interventions en violence familiale, comprenant la violence conjugale et les mauvais traitements envers les enfants.

John D. Fluke, PhD, est le directeur de la recherche pour *Walter R. McDonald & Associates, Inc.* depuis 1999 et possède plus de 20 ans d'expérience en recherche sur la prestation de services sociaux, spécialement dans le domaine de la protection de l'enfance. Ses responsabilités mettent à profit ses connaissances dans le développement et l'analyse de données sur la performance des services sociaux, le soutien décisionnel au niveau technologique, des plans d'évaluation et d'implantation. Ses principaux champs de recherche comprennent la prise de décision dans le domaine des services sociaux, l'analyse de données administratives, l'analyse de charge de travail, l'analyse de résultats sur les services sociaux, l'analyse de coûts d'efficacité, et des études organisationnelles. Dr. Fluke possède une forte expérience dans la direction d'enquêtes, la fabrication d'instrumentation, l'évaluation de programme, ainsi que dans le développement et l'analyse de fichiers de données nationales et internationales. Avant de

joindre Walter R. McDonald & Associates, Dr. Fluke était employé dans des fonctions similaires par *The American Humane Association* où il a dirigé de nombreux projets étatiques et nationaux. Pendant toute sa carrière, il a été impliqué dans la collecte et l'analyse de données sur les cas rapportés de mauvais traitements envers les enfants pour le gouvernement fédéral des États-Unis jusqu'à son rôle actuel d'analyste pour le *National Child Abuse and Neglect Data System*. Il a beaucoup publié sur le sujet, fait des présentations à de nombreux forums nationaux et internationaux, et participé à plusieurs comités consultatifs, conseils législatifs et d'administration. Dr. Fluke est détenteur d'un baccalauréat et d'une maîtrise en anthropologie de l'University of Northern Colorado et du Pennsylvania State University respectivement. Son doctorat en science de décision organisationnelle a été obtenu de l'Union Institute Graduate School.

Debra Foxcroft est membre de la *Tseshaht Tribe* et constitue une force centrale pour les services à l'enfance et à la famille des Premières Nations de Colombie-Britannique. En tant que directrice générale des *Community Human Services* pour le *Nuu-chah-nulth Tribal Council* au début des années 1980, elle a été impliquée dans les activités qui ont menées aux autorités déléguées de la protection de l'enfance et à la création des *USMA Nuu-chah-nulth Child and Family Services*. En 1992, Elle était coordonnatrice de projets pour le projet sur les standards de services pour les enfants et familles autochtones duquel a résulté un besoin de discussion et de documentation des standards de services pour les enfants autochtones. Elle est présidente du comité pour la protection de l'enfance du sommet des Premières Nations, présidente de l'équipe de transition des Autochtones de l'Île de Vancouver et coprésidente de l'aménagement du même endroit pour le Ministère de l'enfance et de la famille de Colombie-Britannique. Elle complète actuellement son baccalauréat en travail social à *University of Victoria*.

Nancy Freymond est étudiante au doctorat au *Wilfrid Laurier University* et associée de recherche pour le projet *Partnerships for Children and Families Project*, une alliance de recherche communauté-université consacrée au développement de relations d'entraide en protection de l'enfance. Sa recherche porte sur les expériences de placement du point de vue du travailleur social et des parents biologiques. Elle a cosigné un article qui examine les possibilités positives à envisager pour la protection et le bien-être des enfants et de leurs familles. Elle a également signé un bon nombre d'articles sur la comparaison de pratiques internationales en protection de l'enfance, l'expérience des travailleurs qui prennent des décisions concernant

les placements et l'expérience des parents face au placement. L'intérêt de Nancy pour ce sujet de recherche est née de ses expériences comme intervenante en protection de l'enfance en Ontario.

Phil Goodman a consacré sa carrière aux enfants, aux familles et aux communautés. En tant que spécialiste en protection de l'enfance, il a été l'instigateur du changement à différents titres, dont ceux de haut fonctionnaire et de conseiller politique. Phil travaille avec un dévouement et une détermination inlassables, depuis plus de trente ans dans le domaine de la protection de l'enfance. Il est à l'emploi des Services à l'enfance de l'Alberta depuis avril 2000, où il a commencé comme directeur du département des meilleures pratiques et où il est maintenant sous-ministre adjoint à la Division des stratégies communautaires. Avant de travailler en Alberta, Phil occupait le poste de directeur des Services de bien-être à l'enfance au Manitoba où il dirigeait les changements dans le système de protection de l'enfance. Il a travaillé comme directeur des services à l'enfance et à la famille des Services à la famille du Manitoba; du *Manitoba Adolescent Treatment Centre*; et du *Manitoba Foster Parents' Association*.

Helen Jones possède des connaissances en travail social avec les enfants et les familles, incluant la pratique, la gestion des services de placement de famille et du développement de la politique et l'implantation des services. Pendant les neuf dernières années, elle a été une conseillère professionnelle sur la politique d'assistance sociale d'enfant au département britannique de la santé et a travaillé au développement des résultats et des mesures d'exécution pour les services des enfants, le système *Looking After Children* et le système intégré des services aux enfants.

Della Knoke est étudiante au doctorat à la faculté de travail social de l'*University of Toronto* et assistante chercheure au Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants. Elle a obtenu un Baccalauréat en sciences avec une spécialité en psychologie et une Maîtrise en psychologie appliquée. Son expérience clinique comprend le traitement de l'anxiété, de la dépendance à l'alcool et des troubles liés au stress. En outre, elle possède plusieurs années d'expérience dans l'évaluation du fonctionnement psychologique et cognitif des enfants et des adultes qui souffrent d'un état pathologique ou qui ont subi un traumatisme physique. Della a une vaste expérience en recherche, elle a cosigné plusieurs publications, évaluées par des comités de pairs, principalement dans le domaine de la dépendance et de la psychopharmacologie. Ses intérêts de recherche en protection de l'en-

fance comprennent l'identification des facteurs liés à la récurrence des mauvais traitements, le développement d'approches de l'évaluation du risque basées sur des données empiriques et l'évaluation des issues pour les enfants et les familles prestataires des services de protection de l'enfance.

Jasma Narayan, qui s'est récemment retirée de sa position de directrice générale de *Better Beginnings, Better Futures* à Guelph, en Ontario, travaille présentement comme consultante et formatrice en travail social. Après avoir émigré de la Guyane avec sa famille en 1965, Jassy a choisi de rester à la maison pour s'occuper de ses trois jeunes filles et offrir un service de gardiennage privé. Plus tard, elle a entrepris un programme d'étude en éducation de la petite enfance au *Conestoga College* à Kitchener, en Ontario, puis elle a continué jusqu'à l'obtention d'un baccalauréat en arts et une maîtrise en travail social, spécialisée dans le développement communautaire et la planification sociale au *Wilfrid Laurier University* à Waterloo, en Ontario. Jassy a fait du bénévolat pour différents organismes communautaires, tels le *YWCA*, le *Social Planning Council*, le *Anselma House*, le *Centre for Research and Education in Human Services*, le *Calvin Church Refugee Resettlement Committee*, le *Women in Crisis*, l'*Ontario Immigrant and Visible Minority's Network* et le *Focus for Ethnic Women*. Jassy a aussi reçu plusieurs prix pour son service communautaire, comprenant la médaille du Jubilé de la Reine, le prix du gouvernement provincial de l'Ontario, le *Women of Distinction Award* (Kitchener-Waterloo et Guelph), le *Guelph Police Services Award* ainsi que la bourse Paul Harris du *Rotary Club* de Guelph.

Russ Pickford en est à sa 13^{ème} année avec le Gouvernement de l'Alberta au Ministère des services à l'enfance. Comme gestionnaire de projets pour le modèle d'intervention albertain, Russ a l'opportunité de prendre part à un dynamique changement dans la prestation des services, ce qui se présente rarement dans une carrière. Russ est un ajout récent à la Division de la gestion et du soutien aux programmes. Précédemment, il avait été le directeur du *Spruce Grove Child and Family Service Centre*. Ayant travaillé comme dépisteur, enquêteur, responsable des cas et superviseur, Russ apporte la perspective de terrain et les besoins d'application à l'avant-plan du modèle d'intervention albertain.

Catherine Roy est détentrice d'un doctorat en service social. Le soutien des enfants et des familles en situation de vulnérabilité, le développement des compétences et des facteurs de protection chez ces familles, ainsi que le point de vue des enfants qui vivent des mauvais traitements constituent

ses principaux intérêts de recherche. Depuis la fin de son doctorat, Catherine Roy est coordonnatrice scientifique au Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants.

Nico Trocmé est professeur agrégé à la Faculté de travail social de l'Université de Toronto et directeur du Centre d'excellence pour la protection et le bien-être des enfants et *du Bell Canada Child Welfare Research Unit (BCCWRU)*. Dr. Trocmé est le principal instigateur de l'Étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants (ÉCI), la première enquête nationale sur les mauvais traitements au Canada. Ses autres activités de recherche comprennent la mise à l'essai d'un modèle de repérage d'indicateurs de résultats en protection de l'enfance financé par les directeurs provinciaux et territoriaux de protection de l'enfance et Développement des ressources humaines Canada, l'analyse secondaire de l'ÉCI, l'analyse comparative des taux de mauvais traitements au Canada et aux É.-U., le développement et l'évaluation d'un modèle d'intervention inclusive à domicile dans les situations de négligence chronique, et une étude de risque et de résilience pour les jeunes recevant des services de protection de l'enfance. Dr. Trocmé est engagé activement dans les récentes révisions des politiques et services en protection de l'enfance en Ontario. Comme membre du panel d'experts du ministre en charge de la protection des enfants, il a présenté des avis d'expertise dans plusieurs enquêtes de coroner, et a aidé au développement d'un système provincial d'informations sur la clientèle. Ce dernier sera utile dans le repérage d'indicateurs de résultats sur les enfants et les familles recevant des services de protection de l'enfance. Avant de compléter son doctorat, Dr. Trocmé a travaillé pendant 5 ans comme travailleur social en protection de l'enfance et en santé mentale auprès de la même clientèle.

Harriet Ward est une chercheuse cadre attachée au département de sciences sociales au Loughborough University et directrice du *Centre for Child and Family Research*. Le Centre dirige des recherches financées par le gouvernement, par les fondations caritatives et par les agences nationales et locales de protection de l'enfance, qui guident les politiques en matière de services aux enfants et aux adultes vulnérables. Le travail du Centre se partage entre quatre domaines principaux : (i) les études par cohortes des résultats pour les enfants dans le besoin; (ii) l'élaboration de méthodologies pour l'identification des besoins et l'évaluation des résultats; (iii) l'estimation du coût des services de protection; (iv) les jeunes gardiens et leurs parents. La grande majorité des recherches de la Dre Ward découle du pro-

jet *Looking After Children*, qu'elle dirige depuis 1992. Ce programme, de collecte d'informations, de contrôle des services et d'évaluation des résultats pour les enfants pris en charge, a depuis été implanté partout au Royaume Uni, dans plusieurs provinces canadiennes, dans quelques États australiens, dans certains endroits de l'Europe de l'Est, et compte maintenant des projets pilotes en Suède, en Nouvelle-Zélande et en Allemagne.

Ying-Ying T. Yuan, PhD, est directrice générale adjointe de *Walter R. McDonald & Associates, Inc.* Dre Yuan mène des recherches sur la gestion des programmes de services humains et sur la prestation de services pour le gouvernement fédéral, pour les États, pour le gouvernement local, pour les agences privées à but non lucratif et pour les fondations. Elle a obtenu son doctorat du département des relations sociales du *Harvard University*. L'expertise de la Dre Yuan en matière d'évaluation et de protection de l'enfance est reconnue dans tout le pays. Elle a dirigé de nombreux regroupement d'évaluations, dont l'évaluation de divers programmes sur les enfants à clé en Californie, l'évaluation de plusieurs programmes de préservation familiale au Connecticut et en Californie, l'évaluation des services périnataux de huit communautés et l'évaluation de la réforme de l'adoption dans neuf États pour la fondation *W.K. Kellogg Foundation*. Elle dirige présentement une évaluation de la réforme des systèmes scolaires pour cette même fondation. Elle a récemment complété le *National Study of Child Protective Services Systems and Reform Efforts*. Elle est la directrice technique du *National Child Abuse and Neglect Data System* depuis 1990. À ce titre, elle dirige une équipe d'analystes et d'assistants techniques qui travaillent en contact direct avec les 50 États et le district fédéral de Columbia.